



---

# Etude du plan de circulation du quartier du Val Roman

---

Une étude du plan de circulation du quartier du Val Roman sera réalisée **sur la période du 3 Mai au 5 Juillet 2021**.

## **Objectif de l'étude :**

Suite à de nombreuses sollicitations de la part des riverains de la rue des Erables, la municipalité a souhaité revoir le plan de circulation de l'ensemble des voies du quartier du Val Roman.

Cette rue étant un axe traversant, elle est régulièrement empruntée par des véhicules qui utilisent ce trajet pour « court-circuiter » le feu tricolore du centre bourg afin de rejoindre la Zone Artisanale du Grand Etang et le rond-point de l'entrée Sud du village. Indépendamment du nombre de véhicules, nous constatons régulièrement une vitesse excessive de certains automobilistes.

***L'objectif de cette étude est donc de définir un plan de circulation qui permettra de sécuriser les voies de ce quartier et d'apporter plus de quiétude aux riverains.***

## **Les différents temps de l'étude :**

Cette étude se déroulera en 3 périodes qui permettront de tester les 3 scénarii retenus par la Commission Voirie, chacun des scénarii étant testé pendant 3 semaines.

A la suite de ces périodes, les riverains pourront retourner un coupon réponse et au vue de ces réponses, la Commission Voirie retiendra le scénario qui répond au mieux à l'objectif fixé précédemment.

Cette commission prendra en compte le biais provenant du fait que la rue des Aulnes n'est pas totalement achevée. Elle a d'ores et déjà envisagé des variantes à ces scénarii qui seront mises en place si cela s'avère nécessaire.

**En amont de cette étude**, 2 aménagements seront apportés au plan de circulation actuel :

- le classement l'ensemble du quartier en « Zone 30 ». Les voies incluses dans cette zone sont :
  - o l'impasse du Grand Etang,
  - o la rue des Aulnes,
  - o la rue des Erables,
  - o la rue des Peupliers.

Des panneaux début et fin de « Zone 30 » seront implantés aux trois intersections permettant d'entrée et de sortir de cette zone.

- la mise en sens unique la partie basse de l'impasse du Grand Etang afin d'éviter que cette voie devienne le nouvel axe de délestage pour éviter le centre bourg. Des places de stationnement seront ajoutées sur le linéaire en sens unique.

L'ensemble de ces modifications sont reportées dans le document Modification du Plan de Circulation.

## **Scénario n°1 :**

- **la rue des Erables est mise en sens unique dans le sens Sud/Nord (Intermarché vers Village)**, à partir de l'intersection avec la rue des Aulnes jusqu'à l'intersection avec l'impasse du Grand Etang.
- Il n'y a pas de modification pour les autres voies.

**Ce scénario sera évalué du lundi 03/05/2021 au mardi 25/05/2021.**

### **Scenario n°2 :**

- **la rue des Erables est mise en sens unique dans le sens Nord/Sud (Village vers Intermarché)**, à partir de l'intersection avec la rue des Aulnes jusqu'à l'intersection avec l'impasse du Grand Etang.
- Il n'y a pas de modification pour les autres voies.

**Ce scénario sera évalué du mardi 25/05/2021 au lundi 14/06/2021.**

### **Scenario n°3 :**

- **la rue des Erables est coupée entre l'entrée du parking des 3 immeubles et le début de la zone pavillonnaire.** L'accès aux immeubles se fera alors à partir de la rue des Peupliers et l'accès à la zone pavillonnaire à partir du rond-point Sud.  
L'accès aux modes doux sera maintenu sur cette rue dans les 2 sens. Et si ce scénario est retenu la coupure de la voie sera matérialisée par une barrière munie d'un dispositif permettant aux services de police et de secours de passer en cas d'urgence.
- Il n'y a pas de modification pour les autres voies.

**Ce scénario sera évalué du lundi 14/06/2021 au lundi 05/07/2021.**

Pendant ces périodes d'essais, nous installerons un radar pédagogique sur la rue des Erables. Cela permettra à la commune de mesurer à la fois la vitesse des usagers et le nombre de véhicules qui empruntent cette rue.